FICHE TECHNIQUE

210318

BIOSABLE

NETTOYANT ACTIVÉ
pour L'ENTRETIEN des BACS et TERRAIN à SABLE
USAGE PROFESSIONNEL

BIOSABLE *est une préparation concentrée à haut pouvoir oxydant à fonction libératrice d'oxygène, agent de dispersion odorant.*

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Etat physique	*: LIQUIDE*
Masse volumique	*: 1030 G/L ± 20 G/L*
Odeur	*: AGREABLE DE FRAICHEUR HERBACEE*
Aspect	*: INCOLORE*
PH à 1%	*: 5 ENVIRON*
Réaction chimique	*: ACIDE*
Tension superficielle pur	*: 34,5 DYNE/CM*
Tension superficielle 5%	*: 45 DYNE/CM*

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

BIOSABLE *s'utilise pour l'entretien périodique des bacs à sable, terrains de sable sportifs, sautoirs des installations sportives.*

BIOSABLE *participe à l'hygiène et la qualité sanitaire du sable.* ***Réduit les risques de propagation et de développement de germes d'origine fécale notamment.***

BIOSABLE *exerce simultanément une action désodorisante redonnant au sable une odeur de fraîcheur herbacée.*

BIOSABLE *s'utilise en collectivités, domaines sportifs et scolaires.*

MODES ET DOSES D'EMPLOI

- *Effectuer l'application hors de la présence des utilisateurs.*
- *Préparer la solution à raison* ***d'1 partie de produit pour 5 parties d'eau*** *dans du matériel en plastique ou en inoxydable très propre et convenablement bien rincé à l'eau au préalable.*
- *Effectuer un nettoyage des abords du bac à sable (balayer les abords dans le sens du bac vers l'extérieur), ramasser les objets et éliminer les salissures et détritus divers, à l'aide d'un râteau : feuilles, papiers, chiffons, amas organiques, mousses, lichens, souillures diverses. Selon le cas, effectuer un passage au tamis ou au crible à sable.*
- *Arroser régulièrement à l'aide d'un applicateur approprié (arrosoir ou pulvérisateur en polyéthylène) le sable en assurant l'imprégnation du sable de 5 à 10 litres de solution par m² de sable, selon la profondeur traitée.*
- ***Attendre 12 à 24 heures avant de remettre le bac à sable à la disposition des utilisateurs****.Laisser sécher le sable.*
- *TEMPS D'UTILISATION DES SOLUTIONS DILUEES LIMITE A 24HEURES.*

RECOMMANDATIONS

H318 Provoque des lésions oculaires graves
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Renferme du PEROXYDE D'HYDROGENE EN SOLUTION
Nettoyage du matériel d'application par rinçage à l'eau.
Ne pas utiliser sur alliages légers, étamés, galvanisés ou surfaces sensibles aux produits renfermant du peroxyde d'hydrogène.
Dans le cas de surfaces fragiles, sensibles aux agents oxydants forts, faire un essai dans un endroit caché afin d'observer compatibilité et concentration de la solution de nettoyage avec le support.
Conserver à l'abri de la chaleur, de la lumière ou du soleil, stocker dans un endroit tempéré.
Refermer l'emballage après chaque utilisation.
Ne pas mélanger avec d'autres détergents, ni avec de l'eau de javel (réaction dangereuse avec l'eau de Javel)
Ne pas conserver les dilutions en stockage longue durée (inhibition de l'efficacité du produit dilué dans le temps)

Toujours effectuer au préalable un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

EXTRAIT CONDITIONS DE VENTE :

Assurance qualité ISO 9001
Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la **date limite d'utilisation optimale conseillée (DLUOC) est de un an**. En conséquence l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.
Nota : Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988.

12 rue Ampère - ZAC de Gesvrine 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
aci.nantes@orange.fr - www.atlantic-chimie-industrie.com - Tél. 02 40 37 71 12 - Fax. 02 40 37 74 73